

### Besoin d'être écouté et orienté ?

Vous rencontrez des problèmes divers : baisse d'activité, problème de trésorerie à court terme, détérioration des relations avec votre banquier, problème d'assurance-crédit, chômage partiel... ?

Direct CCI est à votre écoute et vous informe des dispositions existantes, répond à vos questions et vous propose diverses orientations adaptées à votre cas :

- Un entretien individuel avec un conseiller,
- L'organisation d'un rendez-vous auprès du Centre d'Information et de Prévention des difficultés des entreprises (CIP) de la CCI90 (lien avec la page CIP),
- Le recours à OSEO (garantie de prêt) (lien avec la page OSEO),
- La mise en relation avec le médiateur du crédit (lien avec la page Médiateur) et/ou la commission des chefs de services financiers ou de tout autre intervenant susceptibles d'apporter des réponses aux entreprises.
- ...

Dans une logique d'écoute, de sensibilisation, d'orientation

Direct CCI joue un rôle majeur dans la détection et l'accompagnement des entreprises en difficulté.

Visuel :

### Prévenir les difficultés et faire face à la crise

APESA : Aide Psychologique pour les Entrepreneurs en Souffrance Aiguë

ALERTE VIGILANCE : Black Friday et achats de fin d'année, ATTENTION AUX CYBERARNAQUES !

Commissions de Règlement Amiable (CRA)

Besoin d'être écouté et orienté

Le Centre d'Information et de Prévention (CIP)

Les mesures et outils de prévention